

Tauves



Bulletin municipal 20

16

Tauves, commune touristique

Par arrêté préfectoral du 11 février 2016, la Préfecture a classé la commune de Tauves comme commune touristique. Pour cela, un dossier avait été constitué par l'office de tourisme Sancy Artense mettant en avant la capacité d'hébergement, les équipements existants, les animations. Tauves compte plus de 600 lits touristiques marchands et plus de 140 résidences secondaires et s'affirme comme un lieu de vie et d'animation qui plait de plus en plus.



Nouveau prix au concours départemental des villages fleuris

Depuis 2008 la commune participe à ce concours et a obtenu de nombreux prix. L'objectif sera maintenant de concourir pour la fleur, label décerné par un jury régional. Des améliorations sont encore en cours. Les bénévoles passionnés donnent un sérieux coup de main.



Tauves, commune culturelle

Théâtre, musique, concerts, spectacles, danse, conférences, stages, ateliers, artisanat d'art, médiathèque, expositions, peinture, vie associative dense et très diversifiée... la commune de Tauves se démarque par sa vie culturelle ce qui constitue un véritable élément d'attractivité.



Celkilt lors de la 9^{ème} nuit celtique organisée par les Laquais pour la 1^{ère} fois à "la Bascule". Merci aux Laquais et aux centaines de spectateurs ravis par la prestation artistique dans cette vraie salle de spectacle.

Mairie de Tauves

☎ 04 73 21 11 30 - mairie.tauves@wanadoo.fr

www.tauves.fr

📘 <https://www.facebook.com/Tauves63690>

Horaires d'ouverture :

Du mardi au samedi de 8 h 30 à 12 h
et de 14 h à 16 h

Fermé au public mardi après-midi et jeudi après-midi

Directeur publication : Christophe Serre

assisté de Alexia Roux

Juin 2016 - 700 exemplaires



Conception : Excepto - 04 73 44 45 00

Impression : Decombat

Le mot du Maire et des élus

En 2015 notre commune a perdu son rang de chef-lieu de canton, partout supprimé avec le découpage des nouveaux cantons, mais elle poursuit sa transformation et elle s'affirme comme un village vivant, participant au maintien et au dynamisme de tout notre secteur de montagne.

La **démographie stabilisée** se décline par la reprise de nombreux commerces et activités, par l'installation de gens à la retraite, actifs ou en recherche d'activité, mais il faut rester lucide et reconnaître une assez faible part de jeunes foyers avec enfants. Si notre microcrèche Les Petits Princes désormais ouverte 5 jours par semaine, connaît un réel succès, notre école primaire et maternelle voit ses effectifs assez faibles, avec trois classes pour moins de soixante élèves, 3 classes que nous voulons maintenir.

En 2015, 2016, 2017, les projets impulsés par la commune s'enchaînent : achat de jeux gonflables pour les loisirs des enfants et adolescents, entretien de la voirie, livraison en janvier 2016 de la salle des fêtes et de spectacle, achèvement des ateliers municipaux (toiture et façades), création de studios pour les professionnels de santé (étudiants en médecine, remplaçants...), programme traverse dans le centre-bourg, travaux de voirie dans les villages, renouvellement de la délégation de service public pour la camping les Aurandeix, poursuite de l'aménagement foncier avec la phase de négociation des échanges de parcelles et la communalisation des anciens sectionnaux en vue de leur vente aux agriculteurs, au moment de l'effectivité des échanges.

Créée avec Sancy Artense Communauté, la **salle des fêtes et de spectacle portera le nom «La Bascule»**, en mémoire aux activités de cet espace qui accueillait jadis le foirail. Elle est un équipement remarquable à disposition de la population : associations, structures publiques, organisations culturelles, forces vives, manifestations privées. Elle permettra d'accueillir des prestations qui ne pouvaient pas avoir lieu sur le territoire jusque-là, mais aussi de nouvelles initiatives. Saluons la création de deux nouvelles associations : Pop'danse et la confrérie de la truffade.

Nous avons fait le choix dès 2008 **d'investir et animer** pour faire avancer la commune, ce choix est réaffirmé chaque année. Notre commune vient d'obtenir pour la première fois le classement de **commune touristique**, avec l'appui de l'office de tourisme intercommunal, nous considérons que cela doit accroître notre lisibilité et

attractivité, et que **le tourisme est l'un des leviers du développement économique local**.

La **loi Notre**, nouvelle organisation territoriale de la République, orchestre la fusion des communautés de communes. **Notre conseil municipal a validé à l'unanimité le projet de fusion avec la CC de Rochefort**, qui avec Sancy Artense (moins St Genès Champespe) représentera **26 communes et 12 500 habitants**. Nous aurions souhaité que l'objectif d'une communauté de communes du Grand Sancy fut poursuivi : 45 communes 22 500 habitants (correspondant à la fusion des 3 communautés de communes : Sancy Artense, Rochefort, Massif du Sancy). Nous attendons de la nouvelle inter-communalité la gestion de la salle de spectacle et de la médiathèque, la reprise de la compétence petite enfance, dont les petits princes et la capacité à porter de nouveaux projets tout en maîtrisant la fiscalité des ménages et des entreprises. **Il nous faudra affirmer la place de Tauves dans ce nouvel ensemble**.

Nous poursuivons notre travail au service de la population et de la commune, nous prenons le temps de discuter les sujets, et nous prenons les décisions dans la sérénité. Nous remercions toutes les personnes qui s'impliquent dans la vie locale, et contribuent à faire de **Tauves un village vivant**.

Christophe Serre, Patrick Serre, Christophe Vergnol, Laurent Giat, Céline Desprez, Bernard Grégoire, Marie-Claude Dauphin, Didier Bonhomme, Anthony David, Marie Noëlle Boyer, Régis Casson, Valérie Boucheix, Sébastien Martin, Alexia Roux, André Molinier



Inauguration la bascule le 12 mars 2016 en présence de nombreuses personnalités.

SOMMAIRE

- 3** Le mot des élus
- 4-7** Décisions du Conseil Municipal 2015 / État Civil
- 8-9** Nouveaux actifs
- 10-12** Petits et grands travaux réalisés en 2015
15 mois de travaux pour transformer la salle polyvalente en salle des fêtes et de spectacle
- 13** Budgets-Finances
- 14-15** Projets 2016-2017
- 16** EHPAD – Les Petits princes - Ecole
- 17-18** Organisation territoriale
- 19-24** Vie associative

9 conseils municipaux ont été tenus en 2015 avec une très bonne participation des élus.

03/02/2015		
Objet de la délibération	Vote	Commentaires
1) Ateliers municipaux : point sur le dossier et avenants aux marchés de travaux	U (unanimité)	- Avenant au lot n°3 Couverture/zinguerie : 473,00 € HT - Avenant au lot n°6 menuiserie : 1284,38 € HT - Avenant au lot n°7 Electricité/ Chauffage : 565,50 € HT - Avenant au lot n°10 Peinture Sol Souple : 80,00 € HT
2) Création de trois pavillons locatifs par Auvergne Habitat	U	Déplacement panneau d'agglomération.
3) Bâtiment de la gendarmerie : révision triennale du loyer	U	50 600 € annuel
4) Transfert à la commune des biens, droits et obligations des sections	U	Demande auprès de M. le Préfet en application de la loi de 2013
5) Mise à disposition d'un appartement à l'EPHAD	U	Accord pour 6 mois avec facturation des charges uniquement compte tenu des difficultés financières de l'EHPAD
6) Logements Rue du Thuel	U	Révision des loyers et des charges au 1 ^{er} mars 2015
7) Micro-crèche «les Petits Princes»	U	Versement du solde 2013 (5 615,37 €) et acompte sur 2015
8) Habilitation dans le domaine funéraire	U	Décharge des services de la municipalité de l'activité funéraire : mission désormais assurée par les pompes funèbres
9) Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale : accompagnement à la gestion des situations d'inaptitude des agents	U	Adhésion à la mission facultative d'accompagnement
10) Nouvelles adhésions à l'EPF-SMAF	U	Accord aux nouvelles adhésions
13/04/2015		
1) Budget principal : approbation du compte administratif 2014, du compte de gestion 2014, et affectation du résultat	U	108 274,64 € excédent de fonctionnement 47 693,95 € déficit d'investissement
2) Assainissement	U	Fonctionnement : - 2 545,42 € - Investissement : - 1 993,09 €
3) Lotissement	U	76 459,06 € de déficit reporté
4) Caisse des Ecoles	U	Suppression de ce budget non utilisé
5) Taux des taxes 2015	U	Inchangés - taxe habitation : 8,59 %, foncier bâti : 15,95 %, foncier non bâti : 55,09 %
6) Sancy Artense Communauté : attribution de compensation 2015	U	60 874,75 € diminution 20 000 € transférés, ancien coût de fonctionnement de la salle polyvalente
7) Salle des Fêtes et de Spectacle : opérations comptables d'amortissement du fonds de concours à verser à Sancy Artense Communauté	U	Amortissement sur 20 ans
8) Budget 2015	U	Fonctionnement équilibré à 909 054 € Investissement équilibré à 641 923 €
9) Micro-crèche Les Petits Princes : Bilan définitif 2013	U	Solde à verser : 615 € microcrèche - 4 733 € reversement RAM
10) Projet de maison de santé- phase 1 : transformation d'un appartement en deux studios pour internes médicaux au 3 ^{ème} étage de l'ancien collège	U	Demande de subvention de l'État au titre de la DETR (Dotation d'Equipement des Territoires Ruraux)
11) Travaux d'assainissement Rue des Nobles : avenant au marché de travaux	U	- 13 969,41 € HT (soit, après avenant, réduction du marché à la somme de 165 516,04 € HT options comprises)
12) Travaux de toiture au garage municipal	U	Remplacement de la couverture actuelle par du bac acier. Constructions ESPINASSE pour 29 507,74 € HT y compris désamiantage
13) Création d'un emploi temporaire à durée déterminée	U	Renfort saisonnier agent technique (6 mois)
22/04/2015		
1) Transfert à la commune des biens, droits et obligations des sections	U	Nouvelle délibération précisant la décision du 3 février

Décisions du conseil municipal 2015



05/05/2015

1) Réalisation d'un prêt pour les travaux d'assainissement	U	50 000 € taux fixe de 1,70% 10 ans Crédit Agricole
2) Renouvellement ligne de trésorerie	U	200 000 € pour 12 mois Crédit Agricole
3) Budget principal : décision modificative n°1	U	Virement de crédits 500 €
4) Répartition du Fonds de Péréquation des Ressources Intercommunales (FPRIC)	U	3 446,00 € de prélèvement et 7 864 € de reversement pour la commune (soit un solde 2015 de 4 418 €)
5) Amendes de police	U	Radar pédagogique abords caserne des pompiers et de deux panneaux «sortie pompiers». Estimation : 15 240 € HT Demande subvention Conseil départemental
6) Cabinet infirmier	U	Congé de local professionnel et modification de la convention suite au départ de l'une des infirmières
7) Logements Rue du 19 mars 1962	U	Révision des loyers au 1 ^{er} juillet 2015
8) Attribution en urgence d'un logement (appartement 1 ^{er} étage halte-garderie)		Loyer mensuel : 391 €
9) Achat de jeux gonflables et convention pluriannuelle avec «Kizou Aventures»	U	Achat de 6 jeux à la Société C2J Loisirs pour 25 293 € HT convention (sans frais pour la commune) avec Kizou Aventures pour le fonctionnement, maintenance et stockage
10) Redevances funéraires	U	Montant unique : 70 € à la charge des familles
11) Motion pour la sauvegarde des libertés locales	U	Approbation
12) Réseau Auvergne Très Haut Débit WIFIMAX - Convention entre le Syndicat Intercommunal d'Adduction d'Eau Potable Burande Mortagne et la Société Auvergne Très Haut Débit	U	Le Conseil Municipal autorise le SIAEP à signer la convention

10/07/2015

1) Subventions aux associations	U	1 ^{ère} dotation 2015 : 11905 € pour 10 associations
2) Régie de la cantine scolaire : tarifs 2015/2016	U	Prix unitaire des repas : 2,50 € pour le forfait trimestriel
3) Fonctionnement de l'école primaire : réforme des rythmes scolaires, activités périscolaires	U	Bilan 2015-2016 : Coût pour la commune des activités périscolaires : 11 000 € - Aide de l'état : 2 750 € Reconduction des horaires et de l'organisation Etablissement d'un projet éducatif territorial
4) Office National des Forêts : destination des coupes de bois de l'exercice 2015 2016	U	Délivrance aux affouagistes : Forêt sectionnale de Serrettes (3,5 ha) sans charge d'exploitation pour la commune
5) Renouvellement d'un contrat aidé à durée déterminée	U	20 h par semaine, 3 ^{ème} année d'aide, remplacement
6) Renouvellement d'un contrat aidé à durée déterminée	U	20 h par semaine, 2 ^{ème} année d'aide, remplacement

22/09/2015

1) Voirie rurale (FIC 2015)	U	Adjudication des travaux à l'entreprise RMCL pour un montant de 138 026,80 € HT
2) Assainissement : devenir de la station d'épuration	U	Choix bureau d'étude SAFEGE maîtrise d'œuvre réhabilitation modernisation station d'épuration (8 921,00 € HT) Demande de subvention Conseil Départemental et Agence de l'Eau Adour Garonne
3) Gestion du camping Les Aurandeix : principe de renouvellement de la délégation de service public	U	Accord au principe de renouvellement de la délégation de service public. Choix d'un conseiller juridique, suivi de la procédure : cabinet d'avocats Teillot et Associés
4) Projet de maison de santé, phase 1 : transformation d'un appartement en deux studios pour internes médicaux au 3 ^{ème} étage de l'ancien collège	U	Modification plan de financement suite à subvention Etat DETR (17 664 €) Demande subvention Région «logement public rural»
5) Modification des horaires du bureau de poste	U	Opposition à la nouvelle organisation des horaires d'ouverture (fermeture du samedi)

22/09/2015 (suite)

Objet de la délibération	Vote	Commentaires
6) Projet départemental WIFI 63	U	Choix du site pour l'installation du premier kit de wifi public (abonnement annuel : 288 € HT) : la poste, les petits princes, la médiathèque Second kit rue des écoles pour les salles associatives et d'expositions
7) Ecole : organisation et tarification des temps d'activités périscolaires (TAP)	13 pour, 1 abstention	Maintien de la gratuité pour l'année scolaire 2015/2016, puis participation financière des familles à la rentrée 2016/2017 (45 € par an et par élève)
8) Micro crèche «Les Petits Princes» : reversement de la commune au titre du contrat enfance jeunesse	U	Reversement de la somme de 6 237,72 € à l'association pour solde 2014
9) Transfert à la commune des biens, droits, et obligations des sections	U	Nouvelle précision
10) Location de l'appartement de la poste «rue du Thuel»	U	463 € mensuels
11) Personnel communal : création d'un poste non permanent de non titulaire à temps complet filière culturelle du 1er octobre 2015 au 30 septembre 2016	U	Renouvellement du contrat salles expo
12) Contrat d'engagement vacataire pour le professeur intervenant à l'atelier musical	U	86 € la séance
13) Rachat d'immeubles à l'Etablissement Public Foncier SMAF	U	Solde restant dû : 3 713,07 € parcelles Le Peu
14) Demande d'achat d'une parcelle et demande de location de deux parcelles par Mr et Mme LECOMTE, nouveaux propriétaire du gîte de groupe «Le Clos Auvergnat»	U	Accord pour la vente (2 000 €) et pour la location (500 € annuel)
15) Nouvelles adhésions l'Etablissement Public Foncier SMAF	U	Accord aux nouvelles adhésions

10/11/2015

Objet de la délibération	Vote	Commentaires
1) Subventions aux associations	U	2 ^{ème} dotation 2015 : 4700 € pour 4 associations
2) Propositions pour un prêt bancaire	U	Crédit agricole prêt de 200 000 € au taux de 1,95% sur 15 ans à débloquer en 2016
3) Renouvellement ligne de trésorerie 100 000 €	U	100 000 € 12 mois Crédit Agricole
4) Admissions en non valeur	U	128,76 € pour la commune (années 2007 à 2013) et 34,47 € pour le service assainissement (année 2013)
5) Budget principal : décision modificative n°2	U	Virements de crédits
6) Travaux de voirie	U	Demande de subvention au titre de la DETR 2016 auprès de la Sous-Préfecture
7) Système de viabilité hivernale 2015/2016	U	Astreintes
8) Création d'un poste d'agent technique polyvalent au 1 ^{er} janvier 2016 (contrat d'un an)	U	Dans le cadre du fonctionnement de la nouvelle salle des fêtes et de spectacle et des services techniques
9) Avenant au contrat enfance jeunesse	U	Pour l'ajout CAF et MSA concernant l'ingénierie des rythmes scolaires
10) Avis sur le SDCI (schéma départemental de coopération intercommunale)	U	Validation projet de fusion CCSA-CC Rochefort initiative de la commune de Tauves pour relancer le projet d'intercommunalité à l'échelle du Pays du Grand Sancy

15/12/2015

1) Camping Les Aurandeix : principe de recours à une délégation de service public	U	Lancement officiel de la procédure
2) Camping Les Aurandeix : mission d'assistance à la mise en place d'une délégation de service public	U	Confirmation du choix du cabinet d'avocat Teillot et associés pour la suite de la mission d'assistance
3) Camping Les Aurandeix : mise en place d'une commission pour la délégation de service public	U	En plus du maire, membre de droit : Christophe Vergnol, Patrick Serre, André Molinier (titulaires) ; Laurent Giat, Céline Desprez, Marie-Noëlle Boyer (suppléants)
4) Salle des fêtes et de spectacle : travaux, fonds de concours, utilisation, convention de gestion, personnel	U	Fonds de concours : réévaluation (415 256 € total). Personnel : recrutement de Fabrice Mazzi pour un contrat d'un an à temps complet au grade d'adjoint technique 2 ^{ème} classe
5) Achat d'une sableuse	U	1 788 € HT (Montagne Distribution)
6) Budget principal	U	Décision modificative n°3
7) Micro crèche Les Petits Princes	U	Versement d'acomptes (10 000 € second acompte 2015 et deux acomptes de 10 000 € chacun pour 2016)
8) Mise à disposition d'un appartement à l'EPHAD	U	Accord pour une durée de 6 mois avec facturation des charges uniquement

Etat-Civil 2015

Naissances

- SAUTOU MARTINET Ophélie Prudence Claire née à Tauves (63) le 26 Mars 2015
- BOEZ Soren Léandre Paul né à Beaumont (63) le 31 mars 2015
- MALGAT Morgan Noël Robert né à Beaumont (63) le 23 juin 2015
- PEREZ Loane Lili Alice née à Clermont-Ferrand (63) le 28 juillet 2015
- CHABORY Noa née à Beaumont (63) le 21 octobre 2015
- GUYETAND Ethan Hervé Antonio né à Beaumont (63) le 30 octobre 2015
- VAZEILLE Lola née à Beaumont (63) le 13 novembre 2015

Mariages

- LARENG Eric Marie Jean et GIES Georgette
6 juin 2015
- GOIGOUX Robert André CASALE Marielle Andrée Lyne
5 décembre 2015

Mariage publié à Tauves

- CHABORY Frédéric Emmanuel Benoit Antoine et ANDRAUD Emilie
29 août 2015 à La Tour d'Auvergne

Décès de la commune

- GREGOIRE Marcelle Félicie veuve BATTUT, 91 ans, Place de la Poste, le 14 janvier 2015
- PEYNET Roger Marc, 83 ans, Ehpap Rue du 8 Mai 1945, le 10 avril 2015
- BOUTIN Guy Michel Paul, 86 ans, Ehpap Rue du 8 Mai 1945, le 17 mai 2015
- MAFFEO Michel Louis Emile, 59 ans, Ehpap Rue du 8 Mai 1945, le 6 octobre 2015
- DAUPHIN Ferdinand Jean Joseph, 85ans, Les Bulets, le 25 septembre 2015
- CHABOSY Guy Jacques Paul, 77 ans, Rue des Nobles, le 17 novembre 2015
- CHABAUD Simone Marie Epouse GOIGOUX, 79 ans, Les Prés, le 20 novembre 2015

Décès enregistrés à Tauves

- RATELADE Thérèse Gabrielle Veuve CHAUVY, 86 ans, St Germain Près Herment, le 20 février 2015
- SERRE Anne-Marie Eva Veuve CHABAUD, 80 ans, Avèze (63), le 6 juin 2015
- SERRE Félix Antoine Adrien, 80 ans, La Tour d'Auvergne (63), le 6 juin 2015

● Le Clos Auvergnat



En 2015, notre commune a vu le rachat du **Clos Auvergnat** à la famille Crepel-Dauzier qui était présente depuis 10 ans et avait créé ce gîte de 49 places classé 3 épis (le plus haut classement dans cette catégorie d'hébergement de groupe). **Bienvvenue à Aline et Olivier Lecomte** qui arrivent avec un projet professionnel et plein d'idées, un changement de parcours et changement de vie après des carrières en région parisienne. Le désenclavement de ce secteur du bourg et l'aménagement du bourg quartier du Peu aura facilité la transmission de cette entreprise touristique...

● **A l'artisanat rural de Tauves**, après Marie-Eve Queriaux depuis deux ans, c'est **Clémence Marche** qui prend la relève. Le partenariat avec l'office de tourisme permet aussi un élargissement de l'amplitude horaire d'ouverture et une complémentarité entre l'information touristique et le local d'exposition-vente...



● **La maison Saint Joseph vacances** voit aussi son équipe évoluer et se renforcer, elle représente désormais près de 10 emplois à l'année, et saluons le départ à la retraite de Christian Bony qui assurait jusque-là la responsabilité de la cuisine. Sylvie Boyer la présidente, et Sylvie Védrine la directrice, poursuivent leur travail de gestion et de développement de la maison Saint Joseph Vacances qui amène aussi des prestations touristiques inédites avec le guide de pêche Dominique Battistoni...

Auparavant, locataires des murs pour le bureau de tabac et pour le magasin d'électroménager, **Valérie et Didier Lubin** ont regroupé leurs deux activités sous un même toit et franchi le pas de la location à la propriété en rachetant et réaménageant l'ancien café Marion, qui reprend vie rue du 19 mars. Un beau local commercial spacieux et éclairé, regroupant tabac presse et électroménager.



- Début 2016, c'est **l'étude notariale** qui voit Maître Patrick Mercier céder la place à **Maitre Fabienne Allard**, une excellente nouvelle pour le maintien de l'étude notariale à Tauves et à la Tour d'Auvergne.



- Au printemps 2015, c'est notre nouvelle coiffeuse **Cindy Todda** qui a ouvert son **salon, l'Hair de Cindy**, dans un local privé, et qui a découvert le village de Tauves suite à une annonce rédigée par la commune et diffusée par la communauté de communes sur les réseaux spécialisés d'accueil d'actifs économiques. Une belle réussite suite à une petite annonce... commune cherche coiffeuse !



- Au marché aussi il y a des successions. Par exemple **François Henriot a transmis son activité mi-2015**.



- Enfin, depuis début avril le garage Goichot a été repris par **Philippe SPINOUE**, avec, entre autres évolutions, l'installation de distributeurs de carburants 24H/24 avec paiement par carte.



- Agri-Tauves devient **Proxiel**, un véritable acteur économique incontournable de la filière agro-alimentaire sous la responsabilité de Philippe Manry et localement de Rémy Manche.

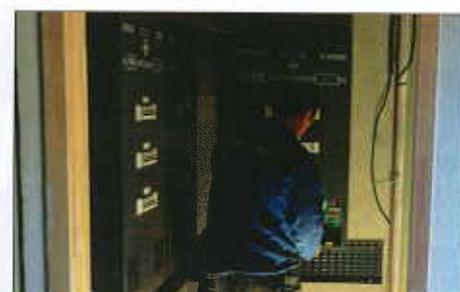
- **Bonilait** investit à Tauves et accroît sa capacité de traitement de lacto-sérum et améliore ses performances énergétiques.



Salle des fêtes et de spectacles - 15 mois de travaux

L'année 2015 a surtout été marquée par l'important chantier de création de la salle des fêtes et de spectacles, sous maîtrise d'ouvrage de la communauté de communes, avec participation de la commune. Les travaux ont commencé en novembre 2014 et se sont achevés en janvier 2016, soit 15 mois, sans trop de soucis ni perturbations liées aux aléas climatiques, et sans dérapage budgétaire : + 1,41 % de dépassement liés à des ajustements demandés lors des réunions de chantier... Voici en images ces 15 mois de travaux qui resteront une étape importante de la modernisation et transformation des équipements sur la commune de Taupes.





Voirie communale

Les factures acquittées en 2015 s'élèvent à **65 408.74 €TTC** pour 16 543 € de subventions départementales perçues. Cela correspond au solde de la tranche de travaux 2014-2015. En dehors de ce marché nous avons aussi fait réaliser une campagne de bouchage de trous au printemps et avant l'hiver, utilisant une nouvelle technique de «projection» du goudron qui semble donner satisfaction. Les employés municipaux réalisent l'élagage et le déneigement. Des élus et agriculteurs ont procédé à l'empierrement de certains chemins.



Elagage



Empierrement



Il ne faut pas oublier le déneigement. Nous nous souviendrons de l'hiver 2015 qui fut marqué par de la neige et du vent et beaucoup de congères

Parc de jeux gonflables

En 2014, la commune a loué des jeux gonflables et établi un partenariat avec la société qui gère Kizou Aventures à Clermont-Ferrand. Cela est revenu à 6 402 € de dépense de fonctionnement.

Le nombre d'entrées payantes a été d'environ 1 000 sur les deux mois de juillet et août. Devant le succès de cette initiative, auprès des enfants et des adolescents, le conseil municipal a décidé en 2015 de procéder à l'acquisition d'un parc de 6 jeux gonflables, neufs, après consultation, de fabrication française, pour 30 351.6 € TTC, et avec 30 % d'aide de l'Etat sur le montant HT. Au regard de l'ancien coût de location, cette acquisition sera donc amortie sur 3 ans.

Le partenariat avec Kizou Aventure se poursuit, l'été avec le recrutement d'une animatrice ou d'un animateur local pour le fonctionnement du parc de jeu, et l'hiver pour le stockage et l'entretien de ces jeux. Rendez-vous dès début juillet prochain pour une nouvelle saison de «Kizou fait son show».



Enfouissement de réseaux électrique et télécom

Cette opération s'est concrétisée aux Croutes, elle était prévue depuis longtemps. La commune apporte un fonds de concours au SIEG d'un montant de 8 005 €.



Ateliers municipaux

Les travaux ont commencé fin 2014, 20 150 € TTC de dépenses sur cet exercice, et se sont poursuivis début 2015 : 47 335.17 € TTC de dépenses en 2015. Pour l'instant, 23 170 € d'acomptes de subventions de la part de l'Etat et du Département ont été perçus. Les nouveaux ateliers sont utilisés depuis novembre 2014, date de démolition des anciens garages à l'occasion du chantier de la salle de spectacle. Ils offrent à nos agents techniques des conditions de travail qui respectent les normes -il n'y avait ni eau ni WC ni vestiaires dans les anciens locaux- et aussi un meilleur confort. Notre équipe technique a réalisé elle-même une partie des tra-



vaux : mezzanine et escalier pour augmenter la surface de stockage, rangements des outils, accès du bâtiment, et la récupération de l'ancienne cuve à fioul du foyer des jeunes permet désormais de rouler avec du GNR, carburant aux normes et moins coûteux pour la commune.

Les travaux doivent se terminer en 2016 avec la rénovation de la toiture, du bac acier pour remplacer le fibrociment (cette option n'avait pas été retenue initialement, une sur toiture avait été évoquée) et ravalement de la façade. De même l'accès devrait être revêtu en enrobé.

Assainissement

La tranche de travaux séparant les eaux pluviales et les eaux usées sur tout le quartier de la route de la Tour s'est achevée, avec en particulier le remplacement du déversoir d'orage. Ces travaux portés par le budget annexe assainissement permettent de diminuer de 40 % les eaux pluviales qui parvenaient à la station d'épuration et qui n'avaient rien à y faire...

L'opération a coûté 213 000 euros TTC avec 35 % d'aide du département et un emprunt pour équilibrer l'opération.

Fin 2015 la commune a retenu le bureau d'étude Safege environnement pour un diagnostic de la station d'épuration, dont nous savons qu'elle fonctionne assez mal et nécessitera de lourds travaux dans les années à venir...

Camping les Aurandeix

Une dépense de 12 936 € TTC a été portée par la commune en 2015 pour le remplacement du filtre à sable de la piscine.

Le camping est géré en DSP depuis 2007, délégation de service public, et ce pour 10 ans. Aussi le conseil municipal a décidé de relancer une délégation pour 10 ans au moins et sur le même principe. Ce calendrier de travail permettra de retenir le futur délégataire d'ici l'été 2016 de manière à lui permettre d'anticiper la saison 2017. L'actuel délégataire peut bien évidemment être à nouveau candidat et dans le cadre de cette consultation, dans le respect des règles juridiques propres à une DSP.

Les efforts de la commune et ceux du délégataire ont permis la progression qualitative du camping, et son classement 4 étoiles. Le chiffre d'affaires est de l'ordre de 100 000 € annuels.



Filtre à sable de la piscine



Bilan 2015 - comptes administratifs et de gestion

Nous parlons souvent des dépenses, mais pour établir un budget il faut d'abord estimer les **recettes réelles** de fonctionnement avec précision. En 2015, elles ont été :

- **60 901 €** : remboursement sur personnel (arrêts de travail, contrats aidés)
 - **23 792 €** : facturation de services et charges (cantine, OM, eau)
 - **263 990 €** : produit des impôts locaux (ménages et propriétaires de biens bâtis ou non bâtis)
 - **60 874 €** : attribution de compensation versée par sancy artense (part d'ancienne taxe professionnelle)
 - **27 919 €** : droits de mutation et diverses péréquations
 - **287 573 €** : dotations de l'Etat (forfaitaire et de solidarité rurale)
 - **67 160 €** autres compensations d'exonérations, caf, msa
 - **150 693 €** revenu des immeubles (locatif, gendarmerie, la poste, entreprise électrique)
- Soit un total de **943 000 €** environ de recettes réelles de fonctionnement

Quant aux **dépenses de fonctionnement**, elles se sont réparties comme suit :

- achat **125 711 €** (énergie, fourniture, alimentation cantine...)
 - services extérieurs **80 681 €** (réparations, assurances, maintenances, locations matériel)
 - autres services ext. : **52 871 €** (telecom., affranchissement, fêtes et cérémonies...)
 - taxes : **14 969 €** impôts locaux payés par la commune
 - masse salariale : **356 405 €**
 - fonds de péréquation : **3 466 €** reversement
 - autres charges de gestion courante : **116 911 €** (indemnités élus, sdis, cotisations, les petits princes, sub aux associations)
 - charges financières : **33 242 €** intérêts
 - amortissements : **45 191 €** (virement à l'investissement)
- soit un total de dépenses de fonctionnement d'environ **829 000 €**.

Ce qui donne un excédent de fonctionnement de près de **114 000 € (+ 45 000 €** d'amortissement) qui constitue la capacité d'autofinancement de la commune.

Entre 2013 et 2016, les dotations de l'Etat ont baissé de 26 000 € par an, soit l'équivalent de 10 % de fiscalité mais nous n'avons pas augmenté les taux d'impôts locaux.

Enfin, la commune a un budget annexe pour le lotissement et un budget annexe pour l'assainissement collectif.

Investir et animer, cela se traduit par le maintien d'une capacité d'autofinancement de plus de 150 000 € avant obtention de subventions et par près de 10 % des dépenses telles de fonctionnement consacrées à l'animation (subventions aux associations, programmation culturelle et de festivités, programme des salles d'expositions).

Budget Primitif 2016

Il a été voté le 15 avril 2016, à l'unanimité.

En fonctionnement il est équilibré à **921 904 €**. Par rapport à 2015, les dotations de l'Etat baissent encore, - 13 220 € entre 2015 et 2016, - 26 000 € annuels par rapport à 2013, soit l'équivalent de 10 % de fiscalité locale. Mais le conseil municipal n'a décidé d'aucune augmentation d'impôts. Il est donc nécessaire de poursuivre des efforts de maîtrise de certaines dépenses de fonctionnement, tout en réaffirmant des priorités telles que l'école ou l'animation.

En investissement il est équilibré à **795 406 €** avec en particulier les opérations suivantes : solde du fonds de concours salle de spectacle, fin des ateliers municipaux, participation auprès du département pour l'aménagement du centre bourg en traverse, participation auprès d'auvergne habitat pour la construction de 3 pavillons locatifs, nouvelle tranche de voirie, amélioration de la signalétique dans la bourg, création de deux logements au 3^{ème} étage de l'ancien collège dont un pour le cabinet médical, lancement d'une étude sur le devenir de la station d'épuration.

Le budget principal et les budgets annexes ont été votés à l'unanimité.

La commune réaffirme ses deux axes prioritaires : investir et animer, pour faire avancer la commune.

Finitions de la salle des fêtes et de spectacle «La Bascule»

Tout d'abord il convient de finir de régler le fonds de concours, qui correspond à la participation de la commune à la construction de la salle des fêtes et de spectacle. A la réception des travaux en février 2016, le montant des travaux et honoraires s'établit à :

Montant des travaux HT : 2 378 389,24 € HT

Financement :

- Région Auvergne Rhône-Alpes : 846 300 €
- Conseil départemental du Puy-de-Dôme : 396 686 €
- Etat : Dotation d'Equipeement des Territoires Ruraux : 311 785 €
- Crédit Agricole : 8 000 €
- Fonds de concours commune de Tauves : 407 808,92 €
- Autofinancement Sancy Artense : 407 808,92 €

De cette somme de 407 808 €, il convient de déduire les acomptes déjà versés : 42 216 € en 2013, 252 738 € en 2014. Ce montant de travaux inclus les avenants décidés lors du chantier, qui sont de 26 540 € soit 1.41% des marchés initiaux.

Un dernier calcul du fonds de concours sera effectué après les dernières dépenses hors marchés : raccordements aux réseaux France Telecom, Sieg, Edf, système Wifi, équipement mobilier et petit équipement, aménagement des abords...

Le conseil a validé toutes les décisions relatives à ce projet et a toujours souhaité une totale transparence, nous rappelons que «la commune n'aurait pu conduire ce projet sans la communauté, et que la communauté n'aurait pu conduire ce projet sans la commune».

Nous assurerons la même transparence sur les couts de fonctionnement. Une convention est signée entre la commune et la communauté de communes qui est propriétaire et gestionnaire. La commune a transféré à la communauté de communes 20 000 € par an qui correspondent aux anciens couts de fonctionnement de la salle polyvalente et du foyer des jeunes.

Pour tout renseignement sur les modalités d'utilisation et de réservation : Pierre André Carrère, chargé de mission à l'office de tourisme - coordination.sds@sancy-artense.com

Toiture et façade ateliers municipaux

L'aménagement intérieur est fait, ainsi que les portes, reste à remplacer la toiture qui sera en bac acier et à ravalser les deux façades ayant vue sur les espaces publics.

Voirie

Une nouvelle tranche de voirie, bénéficiant de 36 % d'aide du département au titre du FIC 2015 sera signée, nous attendons un cofinancement de l'Etat au titre de la DETR, plafonné à 20 000 € pour l'engager. Des routes telles que celle de Fougheolles sont concernées... Cette tranche atteint près de 140 000 € HT.

Avec le recrutement d'un agent technique venant d'une entreprise de travaux publics, nous allons aussi intervenir en direct sur l'entretien des voies communales, fossés...

Création de deux studios pour le projet maison médicale



Au 3^{ème} étage de l'ancien collège, réaménagement d'un ancien logement vétuste dont un sera mis à disposition du cabinet médical, par convention, afin que le Dr Ledolledec puisse accueillir des stagiaires étudiants internes en médecine et/ou des remplaçants. Le second studio pourrait être mis à disposition des pompiers pour faciliter la disponibilité de ceux n'habitant pas le village sur les tranches horaires de gardes AGICA. Cela reste à confirmer par convention également.

Le coût des travaux est de 65 000 € HT honoraires compris avec 40 000 € de subventions acquises (Etat et Région).

Petits travaux

Ils sont nombreux sur le patrimoine bâti communal : entretien des toitures, cheminées, réparations, améliorations... à titre d'exemple au dernier étage de l'ancien collège l'ancien sanitaire est réaménagé en local de rangement pour le matériel associatif, ballons, tapis... Les employés municipaux ou les artisans locaux réalisent ces améliorations. Autre exemple est prévue à la gendarmerie le changement des volets roulants, la rénovation d'une partie des façades...



Petits travaux et entretiens par les agents municipaux qui partagent leur temps selon les saisons entre espaces publics, bâtiments communaux et villages



Construction des 3 pavillons locatifs par Auvergne Habitat



Ce projet a pris une année de retard en raison d'un appel d'offre infructueux. La commune donne le terrain à la communauté de communes qui le met à disposition d'Auvergne Habitat par bail emphytéotique. La commune apporte en plus **25 000 €**, la communauté apporte aussi 25 000 € et est caution sur les prêts. Le cout total de ce programme est de **522 918 € TTC**.



Aménagement Foncier

L'aménagement foncier connaît en 2016 une phase très importante : la négociation des échanges de parcelles entre propriétaires, sous la coordination du géomètre (cabinet Bisio, Laurent Carrier) et sous maîtrise d'ouvrage du conseil départemental. Le géomètre a passé deux mois en mairie pour les discussions collectives par village et pour le suivi individuel. Les échanges se font sur la base des propriétés et des classements, chaque propriétaire doit retrouver une surface et un nombre de points quasi équivalents. La commission communale d'aménagement foncier examinera les recours et réclamations.



Globalement le nombre de parcelles va passer de 3 600 à environ 1 200 ! ce qui permettra au conseil municipal de déclasser les chemins qui n'ont plus d'utilité, et de prévoir les améliorations de ceux à conserver. Ces travaux de voirie et dans les parcelles constitueront le programme de travaux connexes, qui lui sera porté par la commune. Au moment de l'échange effectif des terrains, fin 2017, la commune pourra mettre en vente les anciens sectionnaux récemment communalisés, en application d'une récente loi de 2013. Outre l'exploitation agricole, cette procédure permettra d'établir des circuits de randonnée, de tenir compte des accès aux forêts, d'avoir une approche globale de la gestion du territoire.



Programme traverse centre bourg

La route qui traverse la place du village est une départementale. Le conseil municipal avait sollicité son réaménagement dès 2011. Cette opération débouche aujourd'hui. Préalablement, le syndicat des eaux Burande-Mortagne procède à la réfection du réseau d'eau potable pour environ **96 000 €**. Dans la foulée le département va refaire la route, les abords. Il s'agit d'une opération de **104 000 €** à laquelle la commune apportera un fonds de concours de **43 300 €**.



NON A LA FERMETURE D'UNE CLASSE !

Notre école fonctionne avec trois classes. Son effectif a un peu baissé avec 52 élèves cette année. L'Inspection Académique envisage la fermeture d'une classe mais si tout le monde se mobilise et si les effectifs sont supérieurs ou égaux à ceux de la présente année, nous ne perdons pas espoir de conserver les trois classes. L'école primaire et maternelle compte de nombreux atouts : bâtiments spacieux, 4 agents municipaux mis à disposition (représentant plus de 3 temps plein), cantine de qualité et tarif bas, garderie périscolaire gratuite, programme varié pour les temps d'activités périscolaires, équipement informatiques, possibilité de déplacements sur les équipements de la communauté de communes, ou au ski, subvention communale pour les projets et appui de l'association des parents d'élèves et de l'amicale laïque, proximité de la médiathèque, des salles d'exposition, de la salle de spectacle, intervenants extérieurs pour



les TAP (échecs...), accueil des toutes petites sections avant 3 ans en maternelle...

Les inscriptions sont à effectuer en mairie dès maintenant. Le conseil municipal unanime est et sera toujours mobilisé sur la défense de l'école.

Les Petits Princes

Ils ont 10 ans et ont bien grandi

Au début en 2016 la halte garderie de 8 places était ouverte pour garder les enfants à raison de 1,5 jours par semaine, puis 2, puis 3 jours, puis passage de halte garderie à micro-crèche puis ouverture 5 jours par semaine depuis septembre 2015. Le taux d'occupation est de 77 % avec beaucoup d'enfants fréquentant le service régulièrement mais aussi occasionnellement, soit plus de 40 enfants et 35 familles. La structure fournit les couches et va prochainement fournir les repas.



Parallèlement le RAM, relais assistantes maternelles poursuit ses missions d'information, animation, mise en relations...

L'équipe des Petits Princes s'est étoffée autour de Marie Laure Chauvet et Lydie Paulet présentes depuis la création, avec Guislaine Gendraud autre éducatrice de jeunes enfants et depuis septembre Emilie Fouris et Estelle Roulet. Une autre micro-crèche est en cours de projet à la Gare de Laqueuille et la nouvelle communauté de communes gèrera probablement les services existant, comme cela est déjà le cas à Nébouzat par exemple.

Nous trouverons le bon mode de gestion, mais d'ores et déjà, nous pouvons affirmer que le pari effectué il y a 10 ans est réussi, mettre en place une petite structure d'accueil du jeune enfant en milieu très rural à la démographie fragile. Certaines familles s'installent à Tauves en raison de l'existence de ce service ! La présidence de l'association est aujourd'hui assurée par Céline Desprez, qui a succédé à Christophe Serre. L'association doit beaucoup également à des personnes impliquées telles que Christine Courtheix de la MSA ou les responsables de la CAF ou des nouveaux parents impliqués localement.



L'EHPAD assure un service de qualité aux résidents



La maison de retraite a connu des difficultés de personnel et donc de budgets. Elles ne sont pas totalement finies. Pourtant, elle a toujours continué de fonctionner, a toujours été attractive auprès des résidents. Un grand coup de chapeau aux personnels qui ont su assurer la continuité du service. Nous nous battons pour notre petite maison de retraite, établissement hébergeant des personnes âgées dépendantes, de 41 lits. Nous continuerons de nous battre et de défendre l'intérêt de cet équipement public de proximité auprès de l'Agence Régionale de Santé ou du Conseil Départemental. La décision récente de ne plus aider les travaux de modernisation des Ehpads est un signal inquiétant pour la ruralité !

Fusion de Sancy Artense et Rochefort Communauté

Au 1^{er} janvier 2017 Sancy Artense va fusionner avec la communauté de communes de Rochefort-Montagne. Ce sera la concrétisation de mois de discussion dans le cadre de la loi Notre, nouvelle organisation territoriale de la République. Les deux collectivités réunies représenteront 26 communes et 12500 habitants. Un territoire constitué de villages, il n'y a pas de communes de plus de 1000 habitants sur le secteur de Rochefort et seulement Saint Sauves sur Sancy Artense. Les deux communautés ont une fiscalité locale très comparable que ce soit pour les ménages et pour les entreprises. Elles ont un endettement assez faible. Elles ont d'ores et déjà mis en place des équipements et des services à la population assez comparables, mais il y aura des harmonisations et convergences à négocier. Pour Tauves, seront à reprendre la médiathèque intercommunale, la gestion de la salle de spectacle, la micro-crèche et le RAM Les Petits Princes, et pourquoi pas de nouveaux projets... Il faut savoir que la loi prévoit de nouveaux transferts de compétences à l'intercommunalité : ordures ménagères, eau, assainissement...



Le Pays du Grand Sancy

Il aurait pu être l'échelle de la nouvelle communauté de communes, regroupant 45 communes et 22 000 habitants, mais cela n'étaient pas mur et certaines personnes voulaient éviter ce scénario territorial... L'association «Pays du Grand Sancy» poursuivra son travail de coordination, mutualisation, mise en commun de projets sur le massif du Sancy au sens large : saisons culturelles, politiques de la forêt, accueil d'actifs... elle permet aussi d'obtenir des aides de la Région, ou de répondre à certains appels à projets et ainsi trouver des financements.



Signature du contrat de Pays avec la région en septembre 2015

Le programme Leader

C'est un programme d'aide européen dont nous faisons partie. Il est animé par le Parc Naturel des Volcans d'Auvergne et un comité de programmation. Il permet d'aider des projets innovants ou expérimentaux sur les territoires.



Nouvelle région Auvergne Rhône Alpes

Elle est effective depuis le 1^{er} janvier 2017 et consécutivement aux élections régionales du 5 et 13 décembre.

Son premier président Laurent Wauquiez était présent à Tauves le 29 juin dernier, à l'époque en tant que président de l'ANEM, association nationale des élus de la montagne. Suite à une réunion réunissant 70 maires aux salles d'exposition, Christophe Serre l'avait conduit à Noalhat sur l'exploitation de Laurent Giat.



TRIEZ... POUR MIEUX RECYCLER

LA REDEVANCE D'ENLEVEMENT DES ORDURES MÉNAGÈRES 2016

La redevance ne concerne pas que la collecte et le traitement des ordures ménagères mais également les coûts d'investissement et de fonctionnement des 30 points d'apport volontaire, des 4 déchèteries, et de l'ISDND (Installation de Stockage de Déchets Non Dangereux).

Le calcul

REOM = Montant de la base pour un adulte collecté une fois par semaine X le nombre de bases qui dépend du critère de chacun X le coefficient de collecte

La facturation est semestrielle, la situation est appréciée au 1^{er} janvier 2016 pour le calcul de la REOM du 1^{er} semestre 2016, et au 1^{er} Juillet 2016 pour le calcul du 2^{ème} semestre 2016.

Ces différents facteurs ont été votés lors de réunions et assemblées générales par les élus des 35 communes concernées. Au cours de l'assemblée générale du Jeudi 17 décembre 2015, les élus ont voté plusieurs modifications de la REOM :

- la base passe de 71,61 € à 75,19 €,
- création de 2 nouveaux critères :
- Le critère R : Activités culturelles, 1,5 bases
- Le critère Z : Supermarchés alimentaires, 10 bases.
- Création d'un nouveau critère : part communale (remplace le critère commune et autres bâtiments communaux)

Population DGF de la commune x 4 €/habitant x coefficient de collecte

- Rajouter les lycées au critère O
 - En cas de décès, un prorata au mois sera calculé sur présentation d'un bulletin de décès.
- Pour permettre la mise à jour régulière des fichiers, nous vous demandons de nous signaler tout changement de situation par courrier accompagné d'un justificatif :
- Pour le cas d'une vente : une copie de l'acte ou une attestation de vente
 - Pour le cas d'une maison inoccupée : une facture d'eau et d'électricité nous montrant une consommation nulle, et une attestation de la mairie nous certifiant que la maison était inoccupée au 1^{er} janvier ou juillet de l'année facturée.
 - Pour le cas de changement de situation familiale :
 - Une personne ayant quitté le foyer : taxe d'habitation, bail ou quittance de loyer
 - Un bulletin de décès
 - Extrait d'acte de naissance
 - En cas de déménagement, aucun prorata ne sera accordé, à moins que l'usager soit en mesure de fournir un justificatif de paiement des ordures ménagères pour sa nouvelle adresse (mois entier).

Les réclamations sont traitées uniquement par courrier, celui-ci doit être adressé au SMCTOM de la Haute Dordogne dans un délai de 2 mois à compter de la réception de la facture.

Syndicat Intercommunal d'aide-ménagère de Tauves

Le Syndicat intercommunal d'Aide-Ménagère emploie actuellement 17 agents sociaux qui interviennent auprès de 72 bénéficiaires sur les communes d'Avèze (7), Bagnols (13), Larodde (11), Saint-Sauves (14), Singles (8) et Tauves (19) afin de leur permettre de rester à leur domicile aussi longtemps que possible dans les meilleures conditions.

Le Comité Syndical, composé de 2 représentants (maire ou conseiller municipal) de chaque commune, se réunit plusieurs fois dans l'année pour statuer sur diverses questions importantes ainsi que pour voter le budget annuel.

La présidence est actuellement assurée par Marie-Claude Dauphin.

La contribution de l'aide-ménagère peut être nécessaire pour :

- les courses,
- la préparation des repas,
- l'entretien du linge,



- le ménage courant,
- l'apport du combustible...

Différentes formations sont proposées chaque année aux agents :

- formation aux premiers secours organisée par le CLIC Sénior Montagne,
- diverses formations proposées par le Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale...

L'intervention de l'aide-ménagère peut être prise en charge partiellement ou totalement, selon différents critères, par la caisse de retraite du bénéficiaire ou par le Conseil Général (APA).

Une aide peut également être accordée par la mutuelle au retour d'une hospitalisation.

Pour tous renseignements, vous pouvez nous joindre à la Mairie de Tauves du mardi au vendredi inclus de 14H à 17H au 04.73.22.31.20.

Comité des fêtes

Un nouveau bureau est en place depuis la dernière assemblée générale du 23 octobre dernier.

Les jeunes présents ont souhaité constituer un bureau multi-générationnel. Une très bonne idée de leur part de vouloir rassembler la sagesse, l'expérience, le savoir des plus âgés avec la fraîcheur, l'audace, les idées et le grain de folie de la jeunesse et tout simplement, de vouloir consolider les liens entre générations.

Nos envies sont les mêmes, se faire plaisir, animer et faire connaître notre commune. Le comité des fêtes fait un appel aux personnes (de 7 à 77 ans et plus...) désireuses de s'investir, que ce soit régulièrement, de temps en temps ou ponctuellement pour l'aider lors de ses manifestations.

De plus, nous désirons nous associer avec les autres associations tauvoises lors des manifestations proposées par le comité, car, nous pensons qu'il serait bien de mutualiser nos forces, nos moyens, nos envies, nos joies pour valoriser encore plus notre commune et surtout passer d'agréables moments conviviaux.

Le calendrier 2016 est le suivant :

- Samedi 23 janvier : Concours de belote
- Dimanche 17 avril après-midi : Bourses aux vêtements
- Jeudi 14 juillet : Concours de pétanque
- Dimanche 17 juillet : brocante – vide grenier
- Dimanche 7 Août : brocante – vide grenier
- Week-end du 10 et 11 Septembre : Fête patronale de la Ste Croix

Le bureau

Centre de secours

Une année 2015 conforme aux évolutions des années précédentes. Année record en termes d'interventions : **235 dans l'année**. Même si nos sorties sont moins bruyantes qu'autrefois, elles n'en sont pas moins nombreuses bien au contraire avec une progression régulière de 10% par an sur l'ensemble du département.

Notre nouveau système d'alerte commence à démontrer son bien fondé ; par une mutualisation des moyens entre les centres de la compagnie.

Vous pouvez être frustrés pour certains que ce ne soit pas vos pompiers qui viennent à votre secours. Sachez que cette mutualisation permet à tous moments d'envoyer les meilleurs secours, ainsi pendant que nous pouvons être à St Donat, les pompiers de La Tour peuvent venir à Tauves ; Tant que nous sommes à St Sauves, les pompiers de Messeix peuvent venir à Singes etc.

Ainsi plus que jamais notre statut de pompier volontaire départemental s'affine et se renforce avec un travail commun et un apport tant en nombre qu'en qualité, des capacités de chaque centre, contribuant à vous apporter des secours 24 heures sur 24, 7 jours sur 7.

Vous remerciant de votre accueil toujours chaleureux et de votre soutien permanent.

Comptez sur notre volonté, notre disponibilité afin que jamais vous ne soyez dans la peine très longtemps.

Vos sapeurs pompiers à votre service.

Le Chef de Centre - Ltn BOYER Gérard



Groupe folklorique «la bourrée de Tauves»

Encore un an de passé, voici venu le temps des bilans et des vœux !

Commençons par le bilan : pas trop mal mais un peu moins de prestations chaque année vu la conjoncture, nous n'avons pas augmenté les tarifs et nos « amis » nous sont fidèles mais il y a moins de cars de touristes. Notre groupe a aussi participé au voyage des anciens d'AFN et ce fut un beau voyage de quatre jours et également à une excursion d'une journée à Bourges.

Les vœux : nous aimerions fêter les vingt-cinq ans du groupe avec des groupes folkloriques invités. Il y a pourtant un mais ! Nous manquons actuellement de musiciens et de danseurs ; Avis aux amateurs que nous accueillerions bien volontiers.

Nous sommes toujours prêts à animer toutes les manifestations locales et nous souhaitons à toute la population une bonne année 2016.

Association des commerçants et artisans de Tauves

L'association des commerçants et artisans de Tauves a pour la première année regroupé une bonne vingtaine d'adhérents, pour la première année elle a organisé le marché de Noël dernier, a animé un marché pour le 8 mai et a fait une soirée repas pour la clôture de Kizou.

La nouvelle assemblée générale a eu lieu le 17 novembre 2015, une vingtaine de personnes était présente, le bureau a été reconduit : présidente Odile GARNIER, vice-président : Régis CASSON, trésorier Gérard PONS, vice-trésorier José DI ROSA, secrétaire Cindy TODA, vice-secrétaire Céline DESPREZ .

Cette année l'association proposera plusieurs animations qui ne sont pas encore arrêtées : un concours de belote, une animation de marché, une soirée dansante, etc. Les bénévoles sont les bienvenus et vous pouvez nous joindre au 04.73.21.14.53.

Centre Loisirs et Culture

Rappel des différentes activités du CLC

- dessin-peinture: les mardis de 20h à 22h et les jeudis de 14h30 à 17h30.
- patchwork : les lundis de 14h à 16h.
- Scrabble : les mardis de 14h
- Yoga : les mercredis (hors vacances scolaires) de 10h à 11h30.
- atelier photo: les 1^{er} et 3^{ème} mercredis du mois.
- sorties-visites : (voir ci-dessous)
- atelier patrimoine : les 1^{er} et 3^{ème} mercredis du mois à 14h. Un groupe de personnes s'attache à recueillir le passé de Tauves
- anglais : rencontres/conversations avec des anglais, de façon très occasionnelle.

L'atelier dessin-peinture conjointement avec les équipes du patchwork et de la photo a réalisé une exposition/vente en octobre 2015, au profit des Restaurants du cœur qui a permis de rassembler plus de deux mille euros.

Photos et dessin/peinture vont récidiver en proposant à la Réserve naturelle de Chastreix des œuvres de chacun des deux groupes réalisés à partir des paysages dans la réserve

L'atelier photo va renouveler son exposition sur St Sauves (à la médiathèque et dans des restaurants).

Le groupe patrimoine va proposer une réunion axée sur le bestiaire roman, ses sources depuis la mythologie jusqu'au culte des saints.

Plusieurs voyages proposés ces dernières années n'ont pu aboutir faute d'un nombre suffisant d'inscriptions. Chaque proposition est toujours précédée d'un travail de préparation (renseignements, réservations pour le transport, les visites...) et il est assez frustrant et décourageant de devoir annuler ensuite. Aussi il a été décidé de faire une dernière tentative en mai 2016 pour une sortie proposée au musée de la mine à Brassac les Mines et à l'abbaye de Lavaudière. Son résultat décidera de l'avenir de cette activité. Par ailleurs, le CLC proposera une nouvelle fois aux enfants des stages de poterie et danse contemporaine.

Association des Parents d'Elèves

L'association des parents d'élèves souhaite la bienvenue à la nouvelle venue Catherine Baggi.

Cette année ont eu lieu des nouveautés, le concours de pétanque ainsi que le concours de belote qui ont bien fonctionné.

D'autre part pour cette nouvelle année, diverses manifestations sont à l'honneur : un repas dansant le 6 février 2016 ainsi qu'un loto le 6 mars 2016.

Nous tenons à remercier ainsi toutes les personnes qui, en prenant part à nos manifestations, nous permettent également le financement des sorties piscine, d'offrir des livres (avec l'aide de l'amicale laïque de Tauves), le cinéma et le goûter de Noël.

Un remerciement est également adressé aux bénévoles et familles qui s'investissent auprès des membres de l'association et également les municipalités de Tauves, Avèze et Singles qui nous ont attribué une subvention.

NOUVEAU BUREAU :

- président: Gay Fabrice
- vice président: Savignat Franck
- trésorière : Ganhito Nathalie
- vice trésorier : Sautou Christian
- secrétaire : Hommeau Virginia
- vice secrétaire : Baggi Catherine

AGAT

L'association de gymnastique volontaire continue son activité en 2016 et s'adresse à toute personne de tous les âges.

- Exercices avec un ballon ⇒ «méthode pilates». Accessibles tous niveaux : débutants, intermédiaires, confirmés.

- Cette méthode permet de travailler toutes les parties du corps avec pour effet d'obtenir :

- Un meilleur contrôle respiratoire
- Améliorer votre condition physique et votre mental en associant une décontraction de votre corps.

- Exercices de renfort musculaire qui forment le complément idéal de la «méthode pilates»

Tout ceci dans une ambiance agréable et conviviale.

Nos cours se déroulent :

- Les lundis à Tauves de 18h à 19h30

- Les jeudis à Avèze de 18h à 19h30

Présidente : Pierrette Blanchet. Tél : 04.73.21.17.79

Séances assurées par Michel THIRY. Tél : 04.73.22.20.81 / 06.88.23.02.92

Artisanat Rural

Cette année, le salon des métiers d'arts s'est «éclaté» !

Suite à la construction de la nouvelle salle de spectacles (en cours), nous avons décidé d'organiser l'événement dans divers locaux vides du centre bourg, mis à disposition par des habitants de Tauves.

Toujours soutenu par la municipalité et l'office du tourisme et même certains commerçants nous ont suivi et joué le jeu.

Le soleil, les artisans et de nombreux visiteurs étaient au rendez-vous, formant un ballet incessant dans tout le centre bourg. Cela a été un succès.

Fin novembre 2015, nous avons fêté, malgré nous, le départ de Mariève QUEYRIAUX (ex vendeuse de la boutique), elle a trouvé un CDI. Nous lui souhaitons plein de bonnes choses pour son nouvel emploi, après deux ans de bons et loyaux services.

Clémence MARCHE, une jeune fille de Tauves, que nous sommes contents d'accueillir, la remplace donc depuis début décembre 2015.

L'association «l'Artisanat Rural» se relève peu à peu après quelques années difficiles, continue à faire parler d'elle et à réunir de nouveaux artisans après 41 ans d'existence.

Grâce à toute l'équipe, les artisans, les bénévoles, la municipalité, les habitants et le partenariat avec l'office du tourisme. Merci à tous.



Les couleurs du temps

Notre association «Les couleurs du temps» a vu le jour en cours d'année. Partie sur l'initiative de quelques nouveaux retraités, nous sommes maintenant 40 adhérents. Notre but est de rester dynamiques et plein d'entrain.

Voyages, cours d'informatique, randonnées pédestres sont à notre programme. Encouragés par le succès de nos prestations, nous allons continuer avec plein d'idées nouvelles pour 2016.

L'amicale laïque de Tauves

Cette association a pour but :

- d'établir un lien entre les familles et l'école afin de permettre à celle-ci
- de remplir pleinement sa mission éducative et sociale ;
- de compléter l'œuvre scolaire en participant activement à l'œuvre
- éducative en direction des enfants et des jeunes (organisation à côté et dans l'école, de loisirs éducatifs)

Le bureau se compose du président Mr Molinier a , d'une vice-présidente Mme Aubert m-l , d' une secrétaire Mme Guillaume C et son adjoint Mme Gay m-c , d'une trésorière Mme Espinouze s et les membres Mrs Defresne , Gay f, Grégoire b , Delbos g., Gaydier , Mme Blanchard a , Mme Bayol d. Les ressources de l'Association sont constituées par la cotisation de ses membres (12 euros), par les subventions diverses , par des dons et legs, par le produit des manifestations et des activités de toute nature organisées par l'Association dans le cadre de ses statuts (ex : loto du 18 octobre).



E3ST

Le bureau de l'association s'est vu renouvelé en fin de saison dernière. En effet, Philippe BRUN, président du club, est désormais accompagné dans sa tâche par Stéphanie FARGEIX et Fabien ERAGNE respectivement secrétaire et secrétaire adjoint et par Xavier LEMESLE qui gère la trésorerie. Le club a eu le plaisir d'accueillir de nouveaux dirigeants venant compléter l'équipe en place.

L'arrivée de nouveaux joueurs et joueuses a permis un maintien des effectifs. Ainsi, pour la saison 2015-2016, l'E3ST a engagé deux équipes séniors en deuxième et quatrième divisions. L'équipe fanion est encadrée par David SILVERE et Jean-François SAUTAREL tandis que François BARRET et Pierre MANGOT sont responsables de l'équipe réserve. Actuellement, les deux équipes se classent respectivement 4ème et 9ème de leur poule.

Les protégées de Yann MOULIER sont quant à elles engagées en championnat féminin à 8. Leur motivation et la bonne ambiance au sein de l'équipe leur permettent d'ailleurs de réaliser un très bon début de saison puisque ces dernières sont invaincues à la trêve hivernale. Nous leur souhaitons de poursuivre leurs efforts et de continuer sur cette lancée.

L'association accueille également des jeunes joueurs en entente avec l'Union Sportive de Messeix-Bourg-Lastic et l'Association Sportive Haute-Dordogne. Nos dirigeants participent à l'encadrement : ainsi Alicia BOYER et Julien GATIGNOL prennent en charge les entraînements des jeunes garçons le mercredi tandis qu'Etienne FOURNIL encadre l'équipe U13 le samedi.

D'autre part, Julien GATIGNOL est responsable de l'école de football féminine. Les jeunes joueuses peuvent s'initier à la pratique du football et sont encadrées par nos dirigeants et d'autres bénévoles.

Si vous souhaitez rejoindre notre club en tant que joueur (se) ou dirigeant (e), merci de nous contacter au 06.85.05.07.15.

Nous tenons à vous remercier pour votre soutien et vos encouragements.

Philippe Brun

Atelier Patois

Des nouvelles de l'association «Euvarnhà : patu é tradisieu de cha nezautreï» qui travaille sur la conservation de nos parlars locaux : actuellement, nous traduisons des textes relatant la vie des marchands de toile de la Haute Auvergne pour une exposition qui aura lieu à Tauves en décembre 2016.

Les adhérents se réunissent le mardi après-midi à 14h30, tous les quinze jours à Tauves, Chambon sur Lac, Picherande et Egliseneuve d'Entraigues.

Pour tous renseignements s'adresser à Roger Manry, président, 04 73 65 51 18, Raymond Lacombe, secrétaire, 04 73 81 17 01 ou Armand Brugheail 04 73 21 11 01.



Association des donneurs de sang bénévoles de la commune de Tauves

Aucun don de sang n'est inutile. Tous vont être préparés pour être transfusés à des malades, la plupart dans notre région.

Le don de sang reste un geste incontournable. Aujourd'hui il n'existe pas de produit capable de se substituer au sang humain. Donner son sang est un acte généreux qui permet chaque année de soigner 1 million de malades.

L'Association remercie les 116 donneurs qui ont participé aux 3 collectes effectuées en 2015.

L'Etablissement Français du Sang, ayant supprimé une collecte par manque de donneurs, il n'y en aura que deux en 2016 :

- **Mardi 28 Juin**
 - **Vendredi 25 Novembre**
- PAS SANG VOUS



Salle des expositions

Force est de reconnaître que le succès a de nouveau été au rendez-vous cette saison. Entre le 7 février et le 15 novembre, nous avons en effet accueilli 3 241 visiteurs (expositions + conférences) et l'exposition phare de l'année, Joël Barbiéro, s'est classée troisième depuis la création de la salle, derrière l'exposition Les Peintres de l'Ecole de Murot et celle consacrée à Gaston Planet.

Petit rappel :



- **Animal, Société, Environnement**, exposition proposée par l'Atelier Patrimoine du Centre Loisirs et Culture et réalisée, pour partie, par la ville de Clermont-Ferrand, muséum Henri-Lecoq (du 7 au 22 février) : 221 visiteurs.

- **Christèle Aubert** (du 28 février au 15 mars) : 150 visiteurs.

- **Danny Froyen**, Le violon brisé (du 4 au 19 avril) : 178 visiteurs.

- **Sandrine Gatignol** (du 25 avril au 10 mai) : 332 visiteurs.

- Les photographes **Bernadette Chenu, Evelyne Coetmeur, Bernard Colin et Pierre Tatinclaux** (du 16 au 31 mai) : 203 visiteurs.



- **Penny Clark**, Peintures et Dessins (du 13 au 28 juin) : 211 visiteurs.

- **Hélène Hibou**, Les Eaux des Mondes (du 4 au 26 juillet) : 228 visiteurs.

- **Joël Barbiéro** (du 1^{er} au 30 août) : 511 visiteurs.

- **L'Atelier Photo du Centre Loisirs et Culture** (du 5 au 13 septembre) : 207 visiteurs.

- **Eckhard Kowalski**, Nature et Poésie (du 19 septembre au 4 octobre) : 207 visiteurs.

- **L'Atelier Peinture du Centre Loisirs et Culture** (du 10 au 25 octobre, au profit des Restos du Cœur) : 416 visiteurs.

- Et enfin, **Bernard Tarrerias alias Fraber** (du 30 octobre au 15 novembre) : 219 visiteurs.



24 avril 2015 : vernissage Sandrine Gatignol et accueil de la 15 000^{ème} visiteuse de la salle

Pour la saison à venir, 2016, nous vous proposerons à nouveau, de février à décembre, **12 expositions** qui, nous l'espérons, sauront susciter votre intérêt.

Du 6 au 28 février : Sisko (Francis Fabrion), Ainsi vivait l'homme ! (une exposition pour tous et pour personne). Ce plasticien qui réside à Briffons et se réclame de l'Arte Povera réalise des sculptures et des installations à partir de morceaux de bois mort et de papiers froissés peints en bleu. Un bleu de sa composition dont il tient à garder secrète la recette.

Du 5 au 20 mars : Cécilia Godeneche, La savane et les animaux sauvages. Comme l'indique le titre de son exposition les deux principales sources d'inspiration de cette jeune artiste peintre sont les paysages d'Afrique et les animaux sauvages. Elle dit : «Il se dégage des paysages et des animaux de cette partie du monde une élégance et une puissance rare. C'est cette aura resplendissante que j'ai voulu fixer sur la toile».

Du 9 au 24 avril : Grégory Magnan, La Peinture de Grego. Ce peintre autodidacte qui vit et travaille à Clermont-Ferrand fait dans l'abstrait. Formes tourbillonnantes... Explosions de couleurs... On ne peut s'empêcher de penser, devant ses toiles, à des fonds marins, des tempêtes tropicales, des éruptions volcaniques...

Du 30 avril au 22 mai : Jean-François Blanc (1958 – 2011). Fervent admirateur des grands maîtres de l'art pictural d'autrefois, ce peintre beaumontois trop tôt disparu a, tout au long de sa vie, cherché à raviver et renouveler le thème de la nature. Il nous laisse une œuvre sensible, romantique voire nostalgique, qui parfois flirte avec l'abstraction.

Du 28 mai au 5 juin : L'Atelier Patchwork du Centre Loisirs et Culture.

Du 11 juin au 3 juillet : Catherine Reineke-Manry, Murmures d'Ophélie. Née à Breuil sur Couze, diplômée de l'école des Beaux-Arts de Clermont-Ferrand, Catherine Reineke-Manry expose depuis les années 70. Ses peintures, mélange de collages de papiers imprimés et d'encres, se veulent un hymne à la nature et à ses éléments. «Rester en communication avec les métaphores de la nature, en exprimer l'insondable, en donner à voir l'insoupçonnable, telle est ma recherche incessante» dit-elle.

Du 9 juillet au 7 août : Sloba, L'Echo de l'Univers. Bien connu chez nous, en Auvergne, pour avoir fondé l'Association Mouvement Art Contemporain (AMAC) à Chamalières, et être à l'origine de la Triennale Mondiale de l'Estampe Petit Format, Sloba, né à Valjevo en Serbie en 1934, est l'auteur d'une œuvre picturale aussi imposante qu'inclassable. «Mes tableaux, dit-il, sont une perpétuelle confrontation entre réalité et abstraction. Entre figuratif, fantasmagique et imminence des forces sidérales. Un travail où les explosions de matière expriment la puissance des forces cosmiques.»

Du 13 août au 18 septembre : Bernard Ollier et Vladimir Skoda, Quelques touches d'universel... Autour de Blaise Pascal. Le plasticien Bernard Ollier qui fut, entre autres, directeur de l'école des Beaux-Arts de Reims, et le sculpteur Vladimir Skoda, mondialement connu pour ses sphères et ses pyramides inspirées par les mathématiques, ont décidé de s'associer pour cette exposition qui vise à rendre hommage au génie de Blaise Pascal. Pour l'occasion, ils présenteront des dessins, des photos, des gravures et des sculptures où l'on retrouvera leur fascination réciproque pour l'espace, les phénomènes optiques et astronomiques. A noter que le vernissage sera précédé d'une conférence du docteur Gérard Roche : Présentation du caractère protéiforme du génie de Blaise Pascal.

Du 1^{er} au 9 octobre : L'Atelier Photo du Centre Loisirs et Culture.

Du 15 octobre au 6 novembre : Les Ateliers Peinture, Photo et Patchwork du Centre Loisirs et Culture, et la LPO (ligue protectrice des oiseaux), L'Art prend son envol. Les divers ateliers du Centre Loisirs et Culture et la LPO ont choisi de se réunir pour une célébration à la fois picturale et photographique de la gent ailée.

Et enfin, pour terminer l'année, **du 17 au 31 décembre : Les marchands de toiles.** Du colporteur en 1800 jusqu'au négociant-voyageur en 1995, cette exposition abondamment illustrée retrace la vie de ces migrants auvergnats dans l'hexagone et en Algérie.

Pop'danse

La danse moderne jazz s'installe à Tauves grâce à la création de l'association Pop'Danse le 1er Octobre 2015. Tout au long de cette première année, une trentaine d'adhérents ont suivi les pas dansés de Johann Sébilleau. Les cours sont ouverts à tous les enfants à partir de 5 ans et aux adultes. La Bascule, nouvelle salle de spectacle de Tauves, accueille les danseurs à l'année et lors du gala annuel. L'association Pop'Danse vous invite à assister à la première édition du gala qui aura lieu le Dimanche 19 juin 2016 à 15h30. La période estivale sera marquée par l'arrivée d'un danseur de la compagnie DARUMA qui animera un stage de Hip Hop. L'année prochaine, un travail sera engagé avec la compagnie SOON, en résidence 3 ans sur Tauves. N'hésitez pas à contacter la présidente de l'association Pop'Danse, Mme Marie-Laure Chauvet, pour de plus amples informations au 04.73.21.10.03.

Confrérie de la truffade

Nouvelle association vouée à la promotion d'un plat emblématique et identitaire : la truffade. Rendez-vous bientôt pour des manifestations alléchantes. Les fondateurs de l'association : Thierry Legouffe, Damien Pessot, Christophe Serre.



Les subventions 2015 aux associations

- E3ST (football) : 1 170 euros
- Les Laquais : 4 050 euros
- Centre Loisirs et Culture : 900 euros
- Comité des Fêtes : 1 650 euros
- Amicale des Pompiers : 2 700 euros
- Anim'art : 1 000 euros
- RC Sancy : 100 euros
- La Tour Karaté Gym : 25 euros
- Club Gym Tauves Aveze : 180 euros
- Parents d'élèves : 3 600 euros
- Cyclo Randonneurs Tauvois : 500 euros
- Pop'danse : 300 euros
- Sos Chats Hte Dordogne : 130 euros

Soit un total de 16 305 euros pour 13 associations.

Une étape du tour d'Auvergne cycliste à Tauves le 23 juillet 2016

C'est la première fois que le tour d'Auvergne, grande épreuve cycliste, partira de Tauves et arrivera à Tauves après 165 km de parcours jusqu'à Orcival, les Gorges d'Avèze et Saint Donat. Un grand rendez-vous sportif et populaire. La commune apportera 5 000 € sur le budget de 18 000 €, et s'est associé à Saint-Sauves, à l'office de tourisme et à la communauté de communes pour réunir le budget.

Tauves

une saison estivale animée

21 mai

1^{ÈRE} FÊTE DE LA TRUFFADE

août

CONCERT MUSIQUE CLASSIQUE

Mille Sources et Dordogne

23 juillet

TOUR D'Auvergne CYCLISTE
étape de 170 kms : Tauves/Tauves

chaque jeudi matin

MARCHÉ

juillet

Théâtre Les Laquais

les nocturnes des asso

tous les vendredis soirs au Parc Kizou
nombreuses animations (juillet et août)

expositions

11 juin - 3 juillet : Catherine Reineke-Manry (peintures)

9 juillet - 7 août : Sloba (peintures)

13 août - 18 septembre : Bernard Ollier - Vladimir Skoda
(dessins, collages, sculptures, photographies....)

septembre

FETE PATRONALE
de la sainte-CROIX

